

**ELEOM Avocats, AIARPI intervenant par la SELARL d'Avocats FAVRE de THIERRENS
BARNOUIN VRIGNAUD MAZARS DRIMARACCI**
Avocats au Barreau de Nîmes, y domiciliés
6 avenue Général Leclerc 30900 NIMES
Tel 04.66.04.70.41 Fax 04.66.04.07.60
E.mail : nimes@eleom-avocats.com
Site internet www.eleom-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Suite à la décision du :
Juge de l'Exécution en matière de saisie immobilière du Tribunal Judiciaire de Nîmes du 12 Novembre 2020
Au plus offrant et dernier enchérisseur

EN UN SEUL LOT

Le jeudi 25 Février 2021 à 9 h 00
Au palais de justice de Nîmes Bd des arènes

Des biens ci après désignés :

Une Bâtisse à usage de maison d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée située à SOMMIERES (30250), 11 Quai Cléon Griolet, cadastrée section AC N° 242, pour une contenance de 36 centiares, actuellement divisée en deux appartements l'un situé au rez de chaussée et l'autre de type duplex situé au 1^{er} étage avec terrasse

**Sur la mise à prix de quarante mille euros
(40 000 €)**

outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de vente

**Visite assurée par la SCP BELIN LAURENT ORTEGA
Huissiers de justice à Nîmes**

Le 9 février 2021 de 10 H à 11 H

La S.A. BANQUE POPULAIRE DU SUD, société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable régie par les articles L.512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédits, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07 02 3534 - TVA n° FR29 554200808, dont le siège social est 38 boulevard Georges Clémenceau 66966 PERPIGNAN CEDEX 09, inscrite au RCS de PERPIGNAN sous le numéro SIREN 554 200 808, **venant aux droits des sociétés BANQUE DUPUY DE PARSEVAL, BANQUE MARZE et CREDIT MARITIME** à compter du 1^{er} juin 2019 suite à des opérations de fusion-absorption, agissant par son représentant légal, domicilié ès-qualité audit siège.

Ayant pour avocat, ELEOM Avocats, AIARPI intervenant par la SELARL d'Avocats FAVRE de THIERRENS BARNOUIN VRIGNAUD MAZARS DRIMARACCI, Avocats associés au Barreau de Nîmes, y demeurant 6, avenue Général Leclerc, dont la constitution à déjà été faite et qui occupe pour elle sur la présente poursuite de saisie immobilière et ses suites ;

Il sera procédé à la barre du Tribunal Judiciaire de Nîmes, Palais de justice de ladite ville, boulevard des Arènes, le jeudi 25 Février 2021 à 9 h 00 et suivant au besoin, à l'adjudication aux enchères publiques des biens ci-après désignés :

Une Bâtisse à usage de maison d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée située à SOMMIERES (30250), 11 Quai Cléon Griolet, cadastré section AC N° 242. Cette bâtisse est constitué d' un appartement au rez de chaussée, et d'un second appartement au premier étage de type duplex avec terrasse tropéziennne et une cave.

La porte d'entrée de l'immeuble donne directement sur le quai Cléon Griolet, face au Vidourle. L'immeuble est élevé de deux étages sur rez-de-chaussée.

Le premier appartement situé en rez-de-chaussée est composé de deux pièces principales à rénover outre un WC séparé. Le second appartement au premier étage est de type duplex composé d'une cuisine, d'une salle d'eau, d'une chambre au premier étage et à l'étage de deux autres pièces outre une terrasse tropéziennne. L'accès à l'appartement du premier étage se situe 8, rue de la Grave, étant précisé le propriétaire de la parcelle AC 242 dispose d'un droit de passage par la cage d'escalier situé 8, rue de la grave.

La surface de l'immeuble est de 86.11 m2.

L'immeuble dispose d'une cave donnant rue de la grave, cave qui n'a pu être visitée par l'huissier instrumentaire.

L'immeuble est actuellement inoccupé.

La Commune de SOMMIERES a précisé que « conformément aux articles R 421-14 et suivants du code de l'urbanisme, les travaux intérieurs/extérieurs sont soumis à des formalités administratives (déclaration préalable , permis de construire...). Les réglemets du plan de sauvegarde et de mise en valeur ainsi que du plan de prévention des risques inondation sont consultables « Espace eco-sud (190 chemin de campagne) et /ou sur <https://sommieres.fr> »

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de Nîmes contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'ordre des avocats de NIMES représentant 10% du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3000 €.

Le cahier des conditions de la vente contenant les clauses de l'adjudication, la description, les expertises techniques et les conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Nîmes ou au Cabinet de ELEOM Avocats, AIARPI intervenant par la SELARL d'Avocats FAVRE de THIERRENS BARNOUIN VRIGNAUD MAZARS DRIMARACCI (site internet www.eleom-avocats.com)

Pour extrait, ELEOM Avocats, AIARPI intervenant par la SELARL d'Avocats FAVRE de THIERRENS BARNOUIN VRIGNAUD MAZARS DRIMARACCI
Avocat à la Cour, signé